## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE



## Communiqué de Presse : RD 88 – Commune de SAINT-ÉLIX-SÉGLAN Renforcement du tablier et réfection générale du pont sur la Noue

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne va procéder à des travaux de réfection générale du pont sur la Noue, RD 88, situé sur le territoire de la commune de SAINT-ÉLIX-SÉGLAN.

Les travaux consisteront au renforcement du tablier de l'ouvrage en béton armé ainsi qu'une mise en œuvre d'étanchéité et réfection de la couche de roulement et ce, pour permettre de relever sa capacité portante (suppression de la limitation de tonnage à 19T sur l'ouvrage).

Le chantier se déroulera du 15 juillet 2024 au 13 septembre 2024.

Pour des raisons de sécurité, la circulation via la RD 88 par le pont de la Noue sera perturbée et réglementée comme suit :

- Du 15 juillet au 2 août 2024 inclus: la circulation via la RD 88 par le pont de la Noue sera interdite à tous véhicules.

Un itinéraire de déviation sera mise en place comme suit :

- <u>Dans le sens Saint-Elix-Séglan vers Cazeneuve-Montaut</u>: par les RD 8 et 8D à Saint-Elix-Séglan, par la RD 52, RD 33R à Auzas puis par la RD 88C à Cazeneuve-Montaut.
- Dans le sens Cazeneuve-Montaut vers Saint-Elix-Séglan : par la RD 88C à Cazeneuve-Montaut, par la RD 33R, la RD 52 à Auzas et par les RD 8D et 8 à Saint-Elix-Séglan.
- <u>Du 3 août au 13 septembre 2024 inclus</u>: un alternat de circulation sera mis en place

Le stationnement et l'arrêt des véhicules seront totalement interdits des deux côtés de l'ouvrage. Néanmoins, l'accès pour les piétons et les cycles sera maintenu.

Un arrêté de circulation couvrira l'ensemble de ces dispositions.

Le Conseil départemental finance entièrement ces travaux pour un montant de 80 000 euros et il en assure la maîtrise d'œuvre par l'intermédiaire du Service Ouvrages d'Art de Colomiers (Tel : 05.34.33.17.00), qui se tient à votre disposition pour vous communiquer éventuellement toute information utile.

Martine CROQUETTE

Pour le Président du Conseil départemental, et par délégation, La Vice-Présidente chargée des Mobilités, Infrastructures, Routes

